



FICHE TECHNIQUE

CIMIMPER

MORTIER IMPERMEABILISANT MONOCOMPOSANT

CIMIMPER est composé de ciment, charges siliceuses, résine redispersable et adjuvants appropriés. Après mélange, on obtient un mortier de couleur grise, **étanche, résistant aux pressions d'eau positives ou négatives**. Application à la taloche, à la brosse ou au rouleau.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Coloris	: GRIS CIMENT
PH de la pâte	: 12,5 – 13
Densité de la pâte	: ENVIRON 1,8 A 2 KG/DM ³
Densité apparente de la poudre	: 1,45 KG/KM ³
Granulométrie	: 0 A 0,3 MM
Conditionnement	: SEAU DE 25 KG – SAC

CIMIMPER est destiné à **l'imperméabilisation des maçonneries en intérieur et extérieur**, sur des bétons, mortiers, enduits de ciment, éléments de maçonnerie.

CIMIMPER n'est pas destiné à une application sur plâtre

SUPPORTS

CIMIMPER s'utilise sur tous supports constitués de briques, béton brut, parpaings, crépis anciens, doublages, préalablement nettoyés et humidifiés mais non ruisselants avant application ; Dans les douches, buanderies, tunnels, souterrains, sous-sols de bâtiments, fosses d'ascenseurs, protection des bétons contre la carbonatation, parkings enterrés, stations d'épuration (bassins de décantation), galeries, égouts, parois d'étables, fondations enterrées, imperméabilisation des jardinières, fosses à lisier.

PROPRIETES ET AVANTAGES

- ◆ Conditionné en seau, il conserve toutes ses propriétés plus longtemps qu'en emballages traditionnels.
- ◆ Protège de la dessiccation, assure parfaitement l'étanchéité à l'eau des parois de haut en bas, en bâtiments neufs ou anciens.
- ◆ Evite les dégradations dues aux agents atmosphériques.
- ◆ Fait corps avec les matériaux traités en pénétrant dans les pores.
- ◆ Protège des effets du gel et de la corrosion en super et infrastructures, externes ou internes des constructions neuves ou en rénovation.
- ◆ Bouche tous les espaces creux.
- ◆ Application facile, rapide et sécurité d'emploi car produit prédosé.
- ◆ Manipulation sans danger.

PREPARATION DES SUPPORTS

- Le support doit être dur, cohésif, propre, lisse ou rugueux.
- Sonder au marteau l'ensemble des surfaces à traiter pour détecter les zones non adhérentes.
- Eliminer par piquage les parties défectueuses.
- Dégager complètement les armatures oxydées et repousser éventuellement celles situées trop en surface.
- Dérrouiller les pièces métalliques avec notre **PAREROUILLE**.
- Sur béton dense ou sur support non absorbant, humidifier abondamment et laisser ressuyer (le support doit être humide mais non ruisselant).
- Eliminer par piquage les ragréages pelliculaires, par lavage haute pression les mousses et lichens.
- Ne pas appliquer sur supports gelés, en cours de dégel ou avec risque de gel dans les 24 heures.

Par temps froid, il est conseillé de gâcher **CIMIMPER** à l'eau tiède (25°C) pour obtenir un durcissement rapide.

RENDEMENT – CONSOMMATION – DOSAGE

Cuvelages – tunnels

Sous fortes pressions négatives, réparation préalable de fissures à l'aide de **ATLADUR** application de 2 ou 3 couches selon la contrepression.

Exemples :

100 g → 1,5 kg/m²

300 g → 2,5 kg/m²

400 g → 3,5 kg m²

superstructure en béton, pierre ou brique

- application d'une première couche à raison de 1,5 kg/m²
- application d'une deuxième couche à raison de 1 kg/m²

infrastructure en béton banché ou agglos

- Nettoyer le pied du mur
- Parois lisses appliquer 2 couches de **CIMIMPER** à raison de 1,5 kg/m² par couche
- Parois très rugueuses : première couche à raison de 1,5 à 1,8 kg/m², deuxième couche à raison de 1kg/m².

NB

Dans le cas de surfaces lisses, il est recommandé d'utiliser pour le gâchage un mélange d'eau et de **MULTIACCRO** dans les proportions de 1 pour 3 ou même 1 pour 1. L'adhérence n'en sera que renforcée.

CIMIMPER ne doit pas sécher rapidement. Par soleil, temps sec, vent ou les trois éléments combinés, il est essentiel que l'enduit réalisé ne "grille" pas. Travailler à l'ombre si possible, humidifier si nécessaire. Pour les terrasses, travailler le soir de préférence.

MISE EN ŒUVRE

- Conditions d'utilisation → températures d'application entre + 5°C et + 30°C, tenir compte des prévisions météorologiques.
- Le produit doit être utilisé dans l'heure suivant la fin du malaxage.
- Outillage → bétonnière ou perceuse à faible vitesse de rotation, rouleau, brosse, taloche.
- Les supports seront nettoyés, dégraissés et débarrassés de toutes parties mobiles et de corps étrangers.
- En présence d'enduits anciens, on devra s'assurer qu'au moins 70 % du support initial apparaisse pour une adhérence convenable.
- Procéder à la deuxième couche dans un délai maximum de 24 heures.
- Remise en service → attendre le durcissement adapté aux contraintes de l'ouvrage.
- Joints → s'assurer en comblant s'il y a lieu du niveau de remplissage par rapport à la maçonnerie.
- Gâcher **CIMIMPER** à raison de 6,5 L à 7 L d'eau par seau de 25 kg suivant le mode d'application (lisseuse inox, brosse ou rouleau).
- Verser totalement l'eau dans un seau en plastique.
- Incorporer **CIMIMPER** sous agitation lente 300 t/mn (avec perceuse et agitateur adapté)
- Mélanger 3 à 4 mn jusqu'à obtention complète d'un mélange parfaitement homogène en raclant bien les bords et le fond. Il ne doit subsister aucun grumeau, la consistance est celle d'une pâte fluide et onctueuse.
- Nota : pour des raisons d'application, il est possible de rajouter 5% d'eau propre en cas de température ambiante élevée.
- Application du revêtement avec une brosse de maçon, au pistolet pour les grandes surfaces.
- Nombre de couches → 2.
- Intervalle entre les couches → 6 à 24 heures suivant le séchage de la première couche.
- Temps d'emploi → 40 mn.
- Consommation → 1,5 kg à 2 kg/m² et par couche suivant la rugosité du support.

CIMIMPER peut être fabriqué en blanc sur demande. Nous consulter.

CIMIMPER n'est ni toxique ni dangereux.

STOCKAGE

CIMIMPER conserve toutes ses propriétés, stocké pendant 1 an à l'abri de l'humidité, dans son seau d'origine non ouvert ou correctement refermé après l'utilisation.

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué. Le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota : les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.